

La Fondation « Résidences et Solidarités contribue à rendre les quartiers d'habitat social plus attractifs. Elle a été créée par transformation du « Foyer des Cités Jardins », une ancienne fondation, reconnue d'utilité publique par décret du 22 avril 1927.

Partenaire à part entière des Résidences Yvelines-Essonnes, Entreprise Sociale de l'Habitat qui gère près de 32,000 logements dont 43% sont situés dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV), la Fondation a elle aussi vocation à agir dans ces départements.

Forte de nouveaux statuts, approuvés par le Conseil d'État le 31 mai 2018, Résidences & Solidarités est dévouée à la vie partagée et à l'innovation, pour accroître les services offerts aux résidents des cités HLM, selon 3 axes : environnement, formation et solidarité.

Son objet prévoit notamment de :

- Privilégier des projets sociaux, créatifs et innovants pour améliorer les conditions de vie des familles et habitants locataires de HLM.
- Soutenir des projets de développement sociaux urbains qui combinent la création de lien social, de solidarité et de développement économique, afin d'améliorer l'attractivité de quartiers d'habitat social.

### **Environnement**

**Accompagnement vers l'amélioration de l'habitat** (formation aux gestes simples de bricolage et d'entretien du logement, mise en place du carnet de santé et de suivi des équipements et des incidents)

**Transition et maîtrise énergétiques** : sensibilisation des locataires au tri / à la gestion des déchets, aux économies d'énergies (développement d'actions d'information sur les économies d'eau, d'électricité...) en parallèle de celles menées par les Résidences Yvelines Essonne dans le cadre des opérations de réhabilitation.

**Formation au jardinage et animations de fermes urbaines**

**Appropriation et valorisation de l'espace privé et des espaces partagés**

**Amélioration de la mobilité** (navettes autonomes, drive piéton et portage de médicaments)

### **Culture, éducation et formation**

**Formation/éducation** : Concourir à la réussite des enfants et à celle de nos locataires par une approche éducative différente et complémentaire. Être découvreurs et incubateurs de talents. Favoriser leur montée en compétences et leur intégration dans le quartier/la ville, en collaboration avec les acteurs associatifs, économiques et institutionnels.



• FONDATION DEPUIS 1924 •

**Fracture numérique** : permettre aux locataires coupés d'internet de s'y former et d'y avoir accès (mise en place et à disposition d'accès et de matériel en loges). Notamment, pour permettre aux familles de bénéficier des outils numériques développés par l'éducation nationale et les services de l'état.

**Emploi** : Valoriser et professionnaliser les compétences, favoriser la montée en compétences, la formation et le retour à l'emploi de nos locataires.

**Culture/sport** : Mettre en valeur et partager la culture au cœur des cités (expositions et animations éphémères comme permanentes) et le développement personnel des locataires et de leurs enfants en désenclavant les espaces culturels.

### **Lien social et solidarité**

#### **Lien social et Intergénérationnel :**

Développer les regroupements de locataires afin de les faire bénéficier de tarifs plus avantageux auprès des fournisseurs.

Aider les locataires dans la gestion de leur budget pour éviter les impayés de loyers (applications de gestion de budget, partenariat avec les missions locales/régies de quartier).

Recréer du lien entre jeunes et anciens, valides et PMR, pour favoriser le « mieux-vivre ensemble ». Sensibiliser enfants et parents à la lutte contre les incivilités. Améliorer la sécurité de nos quartiers (actions de valorisation des forces de l'ordre auprès des habitants, dispositif « voisins vigilants et solidaires »).

La résidence doit être un lieu d'échange et de partage des savoirs et savoir-faire : ateliers intergénérationnels, récits de vie, accompagnement des parents et tiers-lieux...

**Santé** : apporter une attention particulière aux locataires les plus fragiles (isolement, problèmes de santé mentale et d'accès aux soins...) : mise en place de cabines de téléconsultation médicale, développement de partenariats avec les organismes dédiés à la santé mentale (Œuvre Falret/équipes mobiles Passerelle...), avec les acteurs du monde agricole et la grande distribution pour développer le « mieux manger, mieux bouger, mieux suivre sa santé ».